

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CASH PLUS, FINTECH MAROCAINE DE PREMIER PLAN, OBTIENT LE VISA DE L'AMMC POUR SON INTRODUCTION EN BOURSE

Casablanca, le 31 octobre 2025

Cash Plus a obtenu, ce 31 octobre 2025, le visa de l'AMMC sous la référence VI/EM/036/2025 pour son introduction à la Bourse de Casablanca.

Cette opération, d'un montant total de 750 millions de dirhams, a notamment pour objectif de financer le plan de développement de Cash Plus. Elle sera réalisée par voie d'augmentation de capital réservée au public d'un montant de 400 millions de dirhams, et de cession d'actions existantes pour un montant de 350 millions de dirhams.

Fondée il y a plus de vingt ans, Cash Plus a progressivement développé sa gamme de services ainsi que son infrastructure digitale, pour devenir une fintech marocaine de référence au service de l'inclusion financière dans toutes les régions du Royaume. Elle s'appuie sur un réseau de près de 5000 agences, dont 23% en zone rurale, et sur une application mobile offrant une gamme complète de services en ligne.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- de la note d'opération relative à l'introduction en bourse de Cash Plus ;
- du document de référence relatif à l'exercice 2024 et au premier semestre 2025 de Cash Plus.

Un extrait dudit prospectus est disponible sur le site de Cash Plus via les liens www.cashpluslkoulchi.ma et www.cashplus.ma

La période de souscription est prévue du 19 au 25 novembre 2025 inclus.

Le prix de l'action est fixé à 200 MAD.

Les actions de Cash Plus seront en vente auprès des membres du syndicat de placement.

Un prospectus visé par l'AMMC est disponible sans frais :

- Sur le site de l'AMMC : www.ammc.ma
- Sur le site de la Bourse de Casablanca : www.casablanca-bourse.com
- Sur le site de Cash Plus : www.cashpluslkoulchi.ma / www.cashplus.ma

CFG Finance est le Conseiller financier et le Coordinateur global de l'Opération et Valoris Corporate Finance est co-coordonateur et co-conseiller financier.